

Rapport moral Année tronquée 2021

Le 25 novembre 2021

Merci de vous être déplacés pour assister à notre assemblée générale.

Habituellement, nous procédons à l'élection ou réélection des membres du conseil d'administration, mais étant donné que cela fait moins d'un an qu'ils ont été élus ce renouvellement n'est pas nécessaire.

Cependant, si un membre ne souhaite pas terminer son mandat, nous voterons pour un nouveau membre qui se déclare candidat.

En premier lieu, je veux aussi remercier toute l'équipe qui a œuvré à mes côtés cette année, pour préparer en mars l'AG extraordinaire qui a permis de réactiver GR la Pointe, à savoir le conseil d'administration ainsi que Danielle et Gilberte, sans oublier l'ensemble des adhérents qui ont fait confiance au Bureau.

Pour rappel nous avons eu le soutien de nombreux adhérents (Sur les 52 personnes consultées, 44 personnes ont répondu, il y a eu 2 abstentions, 1 voix contre et 41 voix pour).

Le bon fonctionnement de l'association se fait grâce au bénévolat aussi concernant cette nouvelle année, pour plus de confort, je sollicite chacun d'entre vous pour animer une ou plusieurs marches dans l'année, à ce jour seuls Nelly, Maurice et moi-même, assurons les marches. Les bonnes volontés manifestées par Josette, Louissette et Solange sont appréciées, en élargissant le nombre d'animateurs cela permet aux animateurs actuels de profiter de davantage de disponibilité.

Les animateurs sont responsables de ce qui se passe pendant la marche, il est demandé à chacun de leur faciliter la vie en faisant preuve de bonne humeur et de tolérance.

Par ailleurs toute association se doit d'avoir un secrétaire, un trésorier et un président, ce sont des rôles administratifs et non hiérarchiques qui génèrent une charge de travail que chacun exécute dans la bonne humeur du mieux qu'il peut. Personne n'étant parfait, toute remarque judicieuse est entendue et soumise au conseil d'administration.

Pour exemple d'aléa, il arrive qu'une marche soit annulée pour des raisons climatiques ou autres, si certains n'ont pas lu à temps le mail, c'est indépendant de la volonté des animateurs.

J'attire votre attention aussi sur le fait qu'il existe un site « grlapointe.fr » qui est mis à jour à chaque évènement (en l'occurrence par Jacqueline), je vous incite à le consulter régulièrement, vous y trouverez la majeure partie des renseignements dont vous avez besoin pour participer à la vie de GR.

En ce début de saison, beaucoup d'entre vous s'en sont servis pour renouveler leur adhésion et c'est très bien.

Je rappelle aussi que le but premier de GR c'est la marche, chacun doit s'engager en fonction de sa forme physique du moment et ne pas surestimer ses capacités afin de minimiser tout risque d'accident.

Pour ce qui est du règlement de GR, j'incite tout le monde à lire les statuts visibles sur le site ainsi que les comptes-rendus de réunion du CA, notamment pour les règles de désistement des voyages.

Durant la saison écoulée, compte tenu de la pandémie nous n'avons pas fait de voyage au printemps mais avons fait un séjour dans le marais Poitevin en septembre 2021, les retours des participants sont très positifs, ce qui ne manque pas d'être encourageant pour Jacqueline qui fournit un gros travail de préparation.

Jacqueline vous parlera ensuite en détail des voyages.

Par ailleurs nous organisons des sorties mensuelles à la journée le vendredi à l'extérieur, ce qui demande d'avoir des réponses rapides sur votre participation, notamment quand elles s'agrémentent d'un déjeuner au restaurant et pour l'organisation du covoiturage.

Nous sommes à ce jour 22 adhérents licenciés et quelques inscriptions sont en cours.

La FF de Randonnée augmentant régulièrement sa cotisation de 1€, nous répercuterons l'augmentation dans le montant de l'adhésion pour la prochaine saison 2022-2023 en passant de 40€ à 41€.

Nous espérons avoir de la mairie de Grayan une subvention de 650€, ce qui nous permet de maintenir un tarif raisonnable de nos adhésions.

Je vais laisser la parole à Nelly qui va vous parler des comptes de GR :

- le budget prévisionnel,
- le compte complet, le compte réduit du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021,
- et le rapport financier de la Trésorière,

Ils seront visibles sur le site de GR après l'AG.

Ensuite Jacqueline vous parlera des voyages et sorties.

Je remercie encore une fois le Bureau, le conseil d'administration et vous tous présents pour cette AG.

Le Président

Pierre Tempez